

BIENVENUE

à

SAINT BALDOPH



LIVRET D'ACCUEIL ■ EDITION 2017

Le mot du Maire

Bonjour et bienvenue à Saint Baldoph !

Ce guide d'accueil s'adresse à vous, nouveaux arrivants dans notre belle commune, à vous qui avez choisi de rejoindre notre communauté de vie.

C'est avec plaisir que je me fais le porte-parole de l'ensemble du conseil municipal, mais également de toutes les Sanbardolaines et Sanbardolains (eh oui ! c'est ainsi que vous vous nommez désormais), pour introduire ce fascicule qui vous permettra de prendre vos marques plus facilement au sein de votre nouveau cadre de vie.

La meilleure chose que je puisse vous souhaiter est que vous vous sentiez bien parmi nous, que vous restiez le plus longtemps possible à Saint Baldoph, ce qui sera preuve d'une certaine façon que nous avons su vous faire une place et que vous vous êtes bien intégrés.

C'est dans l'attente de rencontrer chacune et chacun d'entre vous prochainement que je vous dis à bientôt.



Christophe Richel

Sommaire

Un peu d'histoire... P 4-5

Le Conseil Municipal P 6-7

- Les élus
 - Les conseillers municipaux
 - Les commissions
-

Les services municipaux P 8-11

- L'enseignement
 - Location de salles
 - Equipements
 - Centre communal d'Action sociale
 - La bibliothèque
 - Le service périscolaire
 - Le restaurant scolaire
-

Saint Baldoph au quotidien. P 10-13

- La vie associative
 - Traitement des déchets
 - Le logement
 - Le transport
-

Les numéros utiles P 14 - 15



Un peu d'histoire...

MAIS QUI EST DONC SAINT BALDOPH?

Notre commune a l'originalité d'être la seule à porter le nom de saint Baldoph. Que savons-nous sur ce personnage patron de notre commune ?

Que savons-nous de cet homme ? Pas grand-chose en vérité. Les archives de la paroisse conservent une copie d'une note écrite en latin et figurant dans le Livre des Âmes du bréviaire Lyonnais à la date du 19 août.

En interprétant la traduction de ce texte, dans le langage d'aujourd'hui, on nous dit que ce Baldoph (Badulphus) aurait vécu au IV^e siècle. Il se serait consacré à recueillir les reliques des premiers martyrs chrétiens de Lyon (Lugdunum à l'époque romaine) dont les plus célèbres furent l'évêque Pothin et l'esclave Blandine persécutés et mis à mort sous le règne de l'empereur Marc Aurèle, de la lignée des Antonins. Baldoph leur édifia un petit oratoire sur le lieu de leur supplice, au confluent du Rhône et de la Saône, appelé de nos jours presqu'île.

Après 313, lorsque l'empereur Constantin I^{er}, par l'édit de Milan, autorisa la pratique de la foi chrétienne, Baldoph put organi-

ser une véritable vénération de ces reliques. Il jette le fondement de ce qui sera, dès le XI^e siècle, la future abbaye d'Ainay, construite par les moines de Saint-Benoît, et qui sera dédiée à saint Martin, évêque de Tours. Cette église primitive devient vite le lieu de rassemblement de nombreux disciples de Baldoph, attirés ici par la renommée de sa foi et de sa piété ; dans la crypte, ils vouent un véritable culte aux saints martyrs, on nous dit que des prières y sont faites de jour comme de nuit. Baldoph achève les jours de sa vie dans la sainteté. Il n'a probablement jamais été canonisé ; ce sont des fidèles eux-mêmes qui, dans les premiers siècles du christianisme, décernaient cet honneur de sainteté à des personnages éminents. On apprend aussi, qu'il fut inhumé sous l'autel près des restes vénérés des saints martyrs.

Hélas, plus de mille ans plus tard, en 1552, à l'époque des guerres de religion entre catholiques et protestants, ces derniers violèrent les sépultures et dispersèrent les restes. Il n'existe donc aucune relique de saint Baldoph, ni des premiers martyrs lyonnais. Pour autant, Baldoph reste dans

la tradition, le fondateur et le premier abbé du monastère d'Ainay. Dans la basilique, il y est d'ailleurs représenté sur une grande fresque portant la loge romaine avec étole, tenant son bâton pastoral en main gauche et bénissant, de la main droite, le bâtiment abbatial. Mais quel est donc ce lien qui a été noué entre Ainay à Lyon et notre village savoyard ? Pourquoi notre église a été placée sous le vocable de ce saint Baldoph ? On n'a jamais pu répondre de manière précise à ces questions... Il reste une part de mystère... Mais faut-il tout rationaliser dans l'histoire ? Ne faut-il pas justement laisser un peu d'ombre et de secret pour entretenir l'attention ?

On peut, cependant, émettre une hypothèse plausible : dès le Haut Moyen-âge, on sait que l'organisation de l'Église était déjà très hiérarchisée. Les monastères, les prieurés, les abbayes, tissaient entre eux un véritable réseau de communication ; toutes ces communautés correspondaient et « relationnaient » beaucoup entre elles. On sait que, près de chez nous, le prieuré du Lémenc à Chambéry était une dépendance – une succursale, comme on disait à l'époque –, de l'abbaye d'Ainay. Les religieux de Lémenc étaient donc censés connaître l'histoire de cette communauté lyonnaise

et donc, l'existence de ce Baldolphus.

Il est donc permis de supposer qu'ils crurent bon d'honorer ce saint homme, en lui confiant le patronage d'une église primitive qui venait de s'ériger, ici, sur notre butte du Mollard. Ce fut ensuite ce hameau qui prit le nom de Saint-Baldoph et enfin, l'ensemble de la commune.

La première mention écrite de ce nom qui nous est parvenue est contenue dans une bulle en latin – édit du pape Clément III – datée de 1191, qui place sous la dépendance de l'abbaye de Saint-Rambert-en-Bugey « l'ecclésiastice sancti Bardoli » d'où découle probablement le nom patois de notre commune : San-Bardo et ses habitants, les Sanbardolains.

J.-C. Gotteland





Conseil municipal

VOUS SOUHAITEZ PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Contact mairie

Tél 04.79.28.30.05

mairie@saintbaldoph.fr

www.saintbaldoph.fr

Monsieur le maire ou ses adjoints vous reçoivent sur rendez-vous :



Christophe RICHEL

Maire

Conseiller communautaire Chambéry métropole

Permanence le samedi matin de 9h à 11h

Courriel : crichel@saintbaldoph.fr



Roland MITHIEUX

1^{er} adjoint

Finances, administration générale

Permanence : sur rendez-vous

Courriel : rmithieux@saintbaldoph.fr



Camille LAMY

2^{ème} adjointe

Affaires scolaires, jeunesse et petite enfance

Permanence : sur rendez-vous

Courriel : clamy@saintbaldoph.fr



Gilles VAUSSENAT

3^{ème} adjoint

Travaux

Permanence : sur rendez-vous

Courriel : gvaussenat@saintbaldoph.fr



Fabienne PACCOUD dit MORISON

4^{ème} adjointe

Affaires sociales, associations, cultures et sports

Permanence : sur rendez-vous

Courriel : fpaccoud@saintbaldoph.fr



Jacqueline ROL

5^{ème} adjointe

Conseillère communautaire Chambéry métropole

Urbanisme

Permanence : sur rendez-vous

Courriel : jrol@saintbaldoph.fr



Laurent CLARET

6^{ème} adjoint

Etudes et Aménagements

Courriel : lclaret@saintbaldoph.fr

LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal est composé de 23 conseillers municipaux

ELUS DE LA MAJORITE

LISTE AGIR POUR SAINT-BALDOPH

Marie R. CHEMINAL
Hélène COCHET
Geneviève DARVES-BLANC
Bernadette FORTIN
Valentin HACHET
Christelle MERMILLOD-BLONDIN
Frédéric MEYRIEUX
Sandrine NEGRELLO
Jean-Philippe PERRIN
Catherine QUOBEX
Danielle ROMAGNOLI

ELUS DE L'OPPOSITION

LISTE SAINT BALDOPH CONSTRUISONS L'AVENIR !

Jean-Jacques FRESKO
Catherine DANEL
Alain POËNSIN

LISTE SAINT BALDOPH DEMAIN

Odile GRUMEL
Ludovic MOLIN

Le Conseil Municipal se réunit 1 fois/mois.
Les réunions sont publiques.
Retrouvez tous les compte-rendus sur le
site internet de la commune
www.saintbaldoph.fr



LES COMMISSIONS

Le rôle des Commissions municipales est de faire émerger des idées et des propositions nouvelles et de participer à l'élaboration des projets proposés par les élus.



8 commissions :

Finances
Travaux
Communication
Environnement-cadre de vie
Associations culture et sports
Urbanisme et PLU
Affaires sociales,
Affaires scolaires jeunesse et
petite enfance.



M. Eric BLANC
Agent de police municipale à la mairie de St Baldoph.
Mail : policemunicipale@saintbaldoph.fr



Informations

SERVICES PERISCOLAIRES



GARDERIE

Les enfants de 3 à 11 ans fréquentant l'école élémentaire ou maternelle peuvent être pris en charge en garderie en dehors des horaires de l'école

Horaires :

Du Lundi au vendredi

Le matin de 7h30 à 8h20 : tarif 1,50 euros

Le midi de 11h30 à 12h30 : Gratuit sauf le mercredi (1,50 €)

Le soir de 16h30 à 18h30 : tarif 2,00 euros

Accueil : Les enfants sont pris en charge à la sortie de l'école par les animateurs.

ACTIVITES PÉRISCOLAIRES

Différentes activités encadrées par des animateurs qualifiés sont proposées aux enfants dans le cadre des TAP (Temps d'Activités Périscolaires)

Elémentaire :

Les TAP se déroulent de 15H45 à 16h30,

Maternelle :

Les TAP se déroulent de 13H30 à 14h15

Retrouvez toutes les informations et modalités d'inscription sur le site de la mairie

Tél 06.77.24.40.12

Courriel : periscolaire@saintbaldoph.fr .

RESTAURANT SCOLAIRE

Les tarifs du restaurant scolaire sont établis selon le quotient familial.

Les différentes informations sont disponibles sur le site de la mairie (onglet Activités scolaires et periscolaires)

ECOLE ELEMENTAIRE ET MATERNELLE

Dès à présent vous pouvez **inscrire votre enfant à l'école maternelle** pour la prochaine rentrée.

Se présenter en mairie aux heures d'ouverture avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

La rentrée 2017/2018 concerne les enfants nés en 2014 ou les autres enfants scolarisés jusqu'alors dans un autre établissement ou non scolarisés.

Maternelle :

Directrice : Audrey BALMON
04 79 28 35 06

Elémentaire

Directeur : Bertrand ETELLIN
04 79 28 37 40



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES RAM

Contact et renseignements:

Mme THENOT,

éducatrice jeunes enfants,

Tel 07 79 39 09 64.

Permanence les jeudis de 15h à 17h30
en mairie de St Baldoph.



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il assure différentes missions directement orientées vers la population : aide et accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, aux enfants et familles en difficulté, lutte contre les exclusions,

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale et les transmet aux autorités ayant le pouvoir de décision (Conseil départemental, Préfecture, Sécurité sociale, ..)

Renseignez-vous

auprès de l'accueil de la Mairie
au 04.79.28.30.05





LA COLLECTE DES DÉCHETS

Sur notre commune, la gestion et de l'élimination des déchets est assurée par Chambéry métropole.

Indissociables de toute activité humaine, la collecte et le traitement impliquent un effort citoyen de chacun des habitants qui doivent respecter les consignes pour le tri.

**BACS JAUNES, MARRON ET CONTENEURS VERTS....
À CHACUN SES DÉCHETS !**

BACS JAUNES	BACS MARRONS	BACS VERTS
déchets recyclables uniquement (bouteilles plastiques, briques alimentaires, canettes aluminium, emballages cartons, papier, magazines ...)	déchets non recyclables (pots de yaourts, barquettes, polystyrènes...), déchets organiques (sauf si vous possédez un composteur.	verre
Une question? N° VERT 0800881007		

COLLECTE DES PLASTIQUES ET PAPIERS

Des cabas réutilisables pour les dépôts dans les bacs jaunes sont disponibles gratuitement à la mairie.

POUR LES AUTRES DECHETS

Il appartient à chacun d'effectuer ses dépôts au centre de recyclage. L'accès aux déchetteries nécessite une inscription préalable sur le site de Chambéry Métropole Coeur des Bauges avec enregistrement d'un justificatif de domicile et de la carte grise de votre véhicule.

L'ouverture du portail est déclenché par lecture optique de la plaque d'immatriculation.

Déchetterie

1137 Route d'Apremont,
73490 LA RAVOIRE
Téléphone : 04 79 33 11 21

Horaires :

*lundi au samedi de 8h30-12h,
et de 14h-18h (fermeture à
17h30 du 1er octobre au 31
mars),*

*dimanche et jours fériés :
de 8h30 à 12h.*

LOISIRS



LOCATION DE SALLES

2 salles situées dans la salle des fêtes de Pré-martin peuvent être mises à votre disposition par la Mairie pour vos fêtes de familles ou réunions.

Salle du haut : 100m²

Salle du bas avec cuisine équipée : 200m²

Conditions de location, tarifs et description des salles sur www.saintbaldoph.fr



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Vous aimez lire? De nombreux livres et revues régulièrement renouvelés sont à votre disposition à la bibliothèque municipale. Vous serez chaleureusement accueillis, aidés et conseillés dans vos recherches.

Vous y retrouverez deux espaces, adultes et jeunes.

Quartier Pré Martin

Horaires :

le lundi de 16h30 à 18h30

le mercredi de 16h30 à 18h30

le vendredi de 16h30 à 18h30

le samedi de 10h30 à 12h00



SPORTS ET LOISIRS

Saint Baldoph vous propose divers équipements pour vos loisirs : complexe sportif, court de tennis, stade de football, salle d'haltérophilie et de musculation, foyer des aînés, jardin public, aire de jeux .



LES TRANSPORTS EN COMMUN



Chambéry métropole organise l'offre du réseau de bus et définit les conditions d'exploitation du réseau STAC.

Toutes les informations pratiques (horaires, trafic, lignes ...) et l'actualité du réseau sont disponibles sur le site www.bus-stac.fr

LOGEMENTS SOCIAUX

Les demandes de logements sociaux sont à adresser à Chambéry Alpes Habitat

Espace location

28 rue Yvon Morandat

73000 CHAMBERY

Tél : 04.79.70.90.00



Téléchargement du dossier de demande de logement sur le site internet www.chamberyalpeshabitat.com

HORAIRES TRAVAUX

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses... dont le bruit est susceptible de porter atteinte à la tranquillité du voisinage, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- > Du lundi au vendredi de 8h 30 à 12h et de 14h à 19 h30
- > Les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h.
- > Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h



Arrêté préfectoral relatif aux bruits de voisinage du 9 janvier 1997.



Vie associative

A.C.C.A.

Association communale de chasse agréée

Salvatore COLINA
Chemin Les Araignées
Les Gottelands
73000 BARBERAZ
04.79.70.48.70

CLUB DES CHENES

Association des Aînés ruraux
Pierre FAVRE
04.79.28.30.08

TENNIS CLUB

Michel RAFFIN-PEYLOZ
262 route des Cheminettes
73190 ST-BALDOPH
04.79.28.31.20
michelraf@gmail.com

PAUSE LOISIRS

Activités de loisirs sportifs & culturels
Pascal GRODET
110 chemin de la colombe
73190 Saint-Baldoph
04.79.28.24.73
pauseloisirs@orange.fr
Programme en téléchargement sur
le site de la mairie

SOU DES ECOLES

Association de soutien à l'école
Stéphanie PALATIN-
Mail :sou.stbaldoph@gmail.com

CLUB HALTEROPHILIE

Christian BERNARD-LEO
Tel 06 11 64 22 40
www.halterostbaldoph.sitew.com

FOOTBALL CLUB

Frédéric MEYRIEUX
130 chemin du Bourget
73190 SAINT-BALDOPH
06.80.24.24.28
<http://fc-st-baldoph.footeo.com/>

AS COUARDANS :

Vétérans Foot
Antonio TUOSTO
41 route des Goulettes
73190 SAINT BALDOPH
04 79 28 35 69

SPORTIVE BOULE

Maurice DIZIN
459 chemin des Grands Prés
73190 ST-BALDOPH
04.79.28.31.71

SAINT-BALDOPH SAUVEGARDE

Odile GRUMEL
149 allée du CRYE
73 190 Saint-Baldoph
06.73.19.67.70
st-baldoph-sauvegarde@orange.fr

C MOI QUI L'AI FAIT!

Ateliers de Loisirs créatifs
Béatrice FOLLIET
180 chemin de la Cornaz
73190 Saint-Baldoph-
06.12.59.11.11

ATELIER ART'GRANIER

Cours de dessin et de peinture
Mme MAIER
120 allée de l'espinier
73190 SAINT-BALDOPH
06 66 24 62 49

ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA PROPRIETE FONCIERE

Gilbert BLANC
Siège social:
Mairie de Saint Baldoph

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES INDEPENDANTS (PEI)

peistbaldoph@gmail.com

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES (PEEP)

Mail : peep.stbaldoph@gmail.com



Numéros utiles

LA POSTE

Route d'Apremont
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi et samedi : de 9 h à 12 h

PHARMACIE

Pharmacie du Granier :
Tel 04 79 28 32 69
278, route d'Apremont

MEDECINS

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Tél. 04 79 28 34 05
-Dr MAURY Colette
-Dr BLANC Stéphanie
-Dr LEMAIRE-LESOIN Christine

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Tél. 04 79 33 12 06
- Dr BOUTEVILLE Claire
- Dr DESCOMBE Fabrice
- Dr CHABERT Gaëlle
- Dr PIERRE Sophie
- Dr CURTELLE Grégoire
- Dr VANGI Jean-Louis

SOS Médecin 73
3624

INFIRMIERE LIBERALE

Dominique GOTTELAND :
Tel 04 79 28 22 64

DENTISTES

Dr Florence GUYOT
278, route d'Apremont
04 79 28 34 64

Dr Camille SIMON CHAUTEMPS
04 79 70 36 94
49, allée du Clos des Chênes

PEDICURE-PODOLOGUE

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes

Romain VILLETON : 06 14 18 56 26

REFLEXOLOGIE PLANTAIRE

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes

Shane RENAUDIN
tel 06 74 24 98 55

KINÉSITHÉRAPEUTES

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
tel 04 79 28 22 80

Pierre CHASSAGNE
Vincent LUQUE (+ostéopathe)
Anne-Lise MONOT

OSTEOPATHE

Mélanie GAPILLOUT
142, route d'Apremont
tel 06 73 17 47 95
ou 04 79 75 22 23

CHIROPRACTEUR

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes

Anne Sophie DELENE
tel 06 95 84 04 99

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE

142 Route d'Apremont
tel 04 79 28 24 58

Dr Benoit QUEINNEC
Dr Isabelle COUDURIER

ORTHOPHONISTES

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Isabelle CARLION : 04 79 65 21 85
Laurence DEGLAIRE : 06 74 14 78 07

PSYCHOLOGUE

Enfants et adolescents
Mélanie CROZET LICATA
tel 06 81 15 65 17
www.crozet-licata-melanie.com

**PRATICIEN EN THÉRAPIE
COGNITIVE ET
COMPORTEMENTALE**

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Véronique DUCRETET
06 88 23 91 95

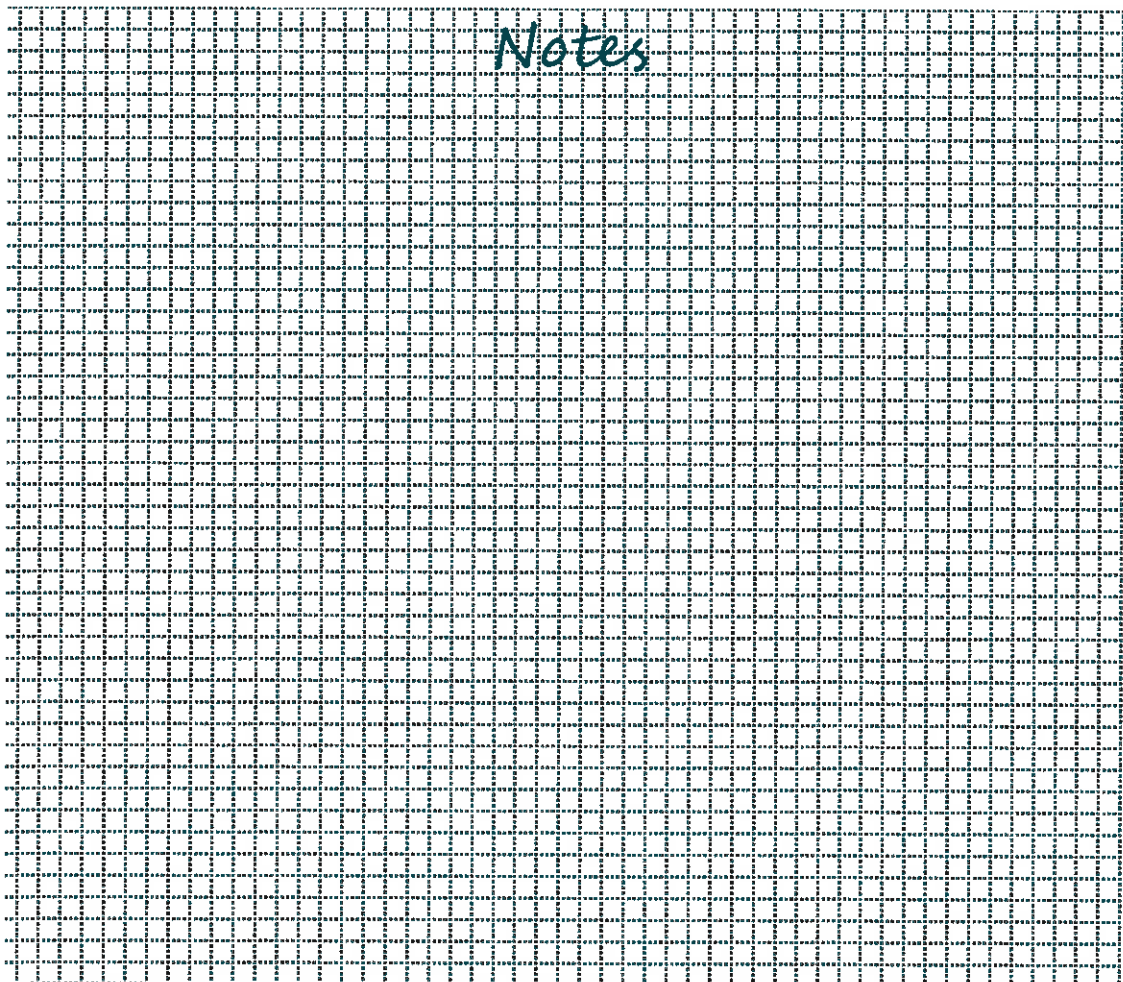
SOPHROLOGUE

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Isabelle BOULET Tel 07 68 90 16 31

PSYCHOMOTRICIENNES DE

Pôle Santé tertiaire LE SYLVAE
54, rue des Tenettes
Elisabeth KRAAN tel 06 84 39 85 02
Aude FISCHER tel 06 03 09 24 14
Isabelle BOUILLOT 06 79 18 64 32

Notes





**Saint Baldoph fait partie du
Parc naturel régional
de la Chartreuse**



**Saint Baldoph appartient à
la Communauté d'agglomération de
Chambéry métropole Cœur des Bauges**



Contact

Mairie de Saint Baldoph
tel: 04 79 28 30 05
fax: 04 79 28 24 47
mairie@saintbaldoph.fr



Retrouvez toutes les actus sur
le site internet de la mairie,
régulièrement mis à jour

www.saintbaldoph.fr